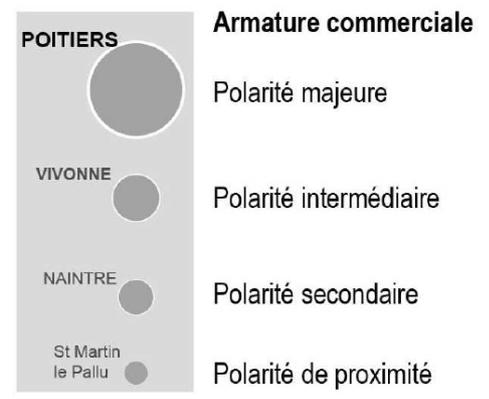
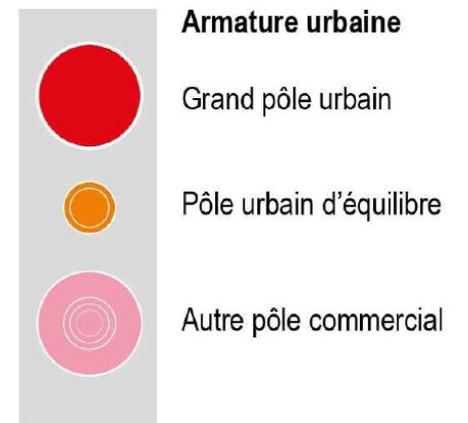
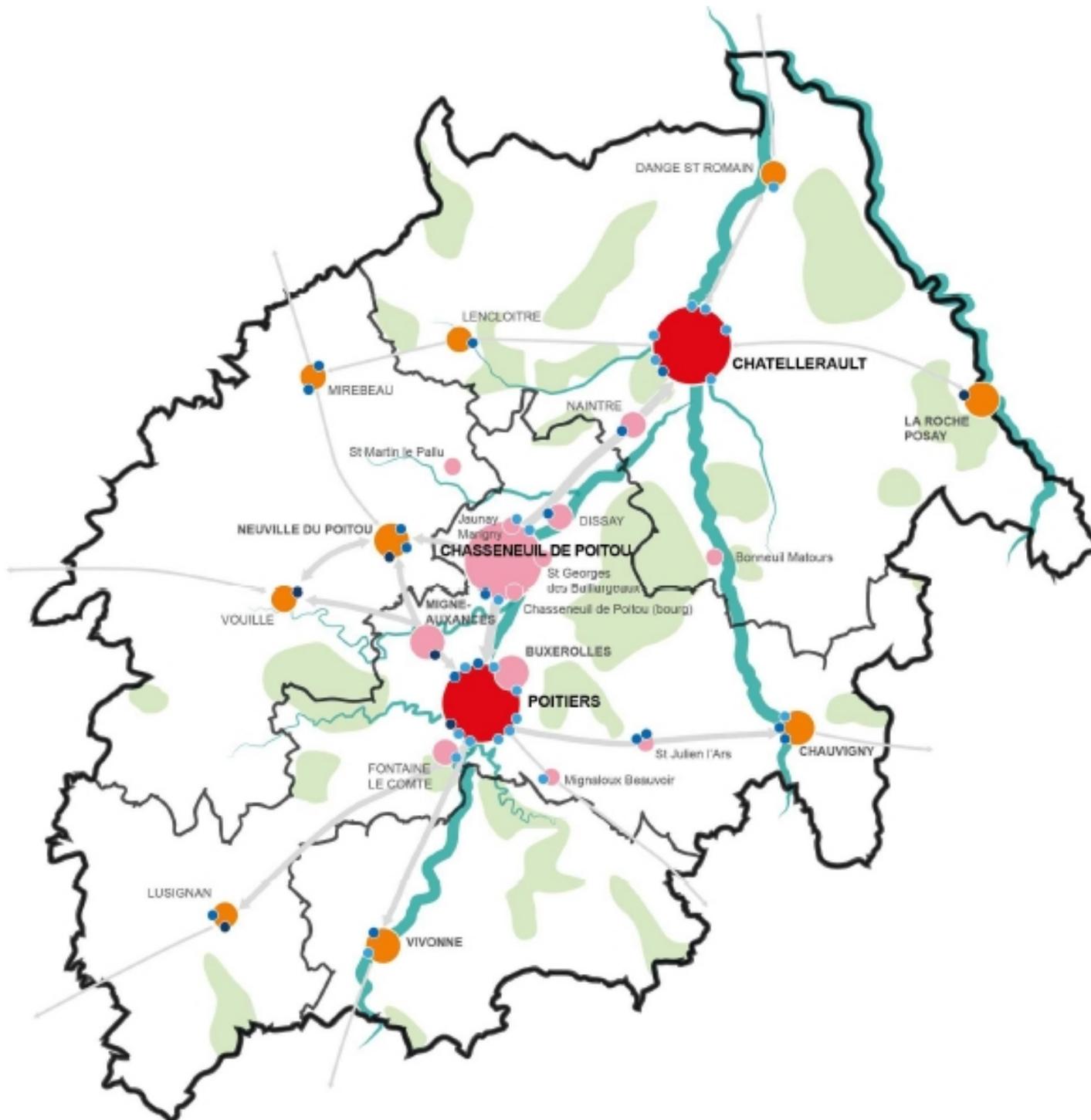
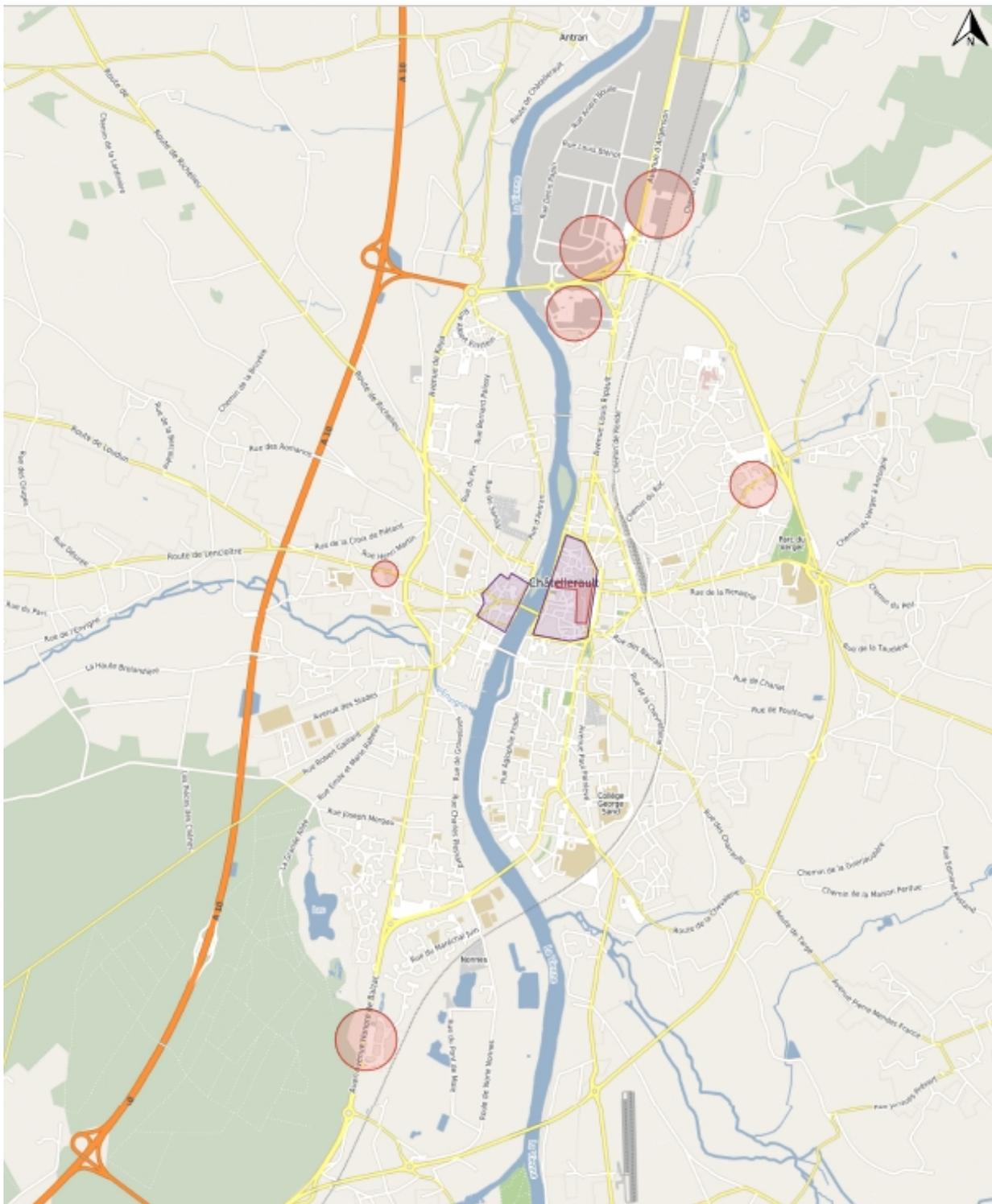


Quelles interventions, quels moyens sont mise en œuvre pour remettre des commerces, des logements dans un centre ancien dégradé ?

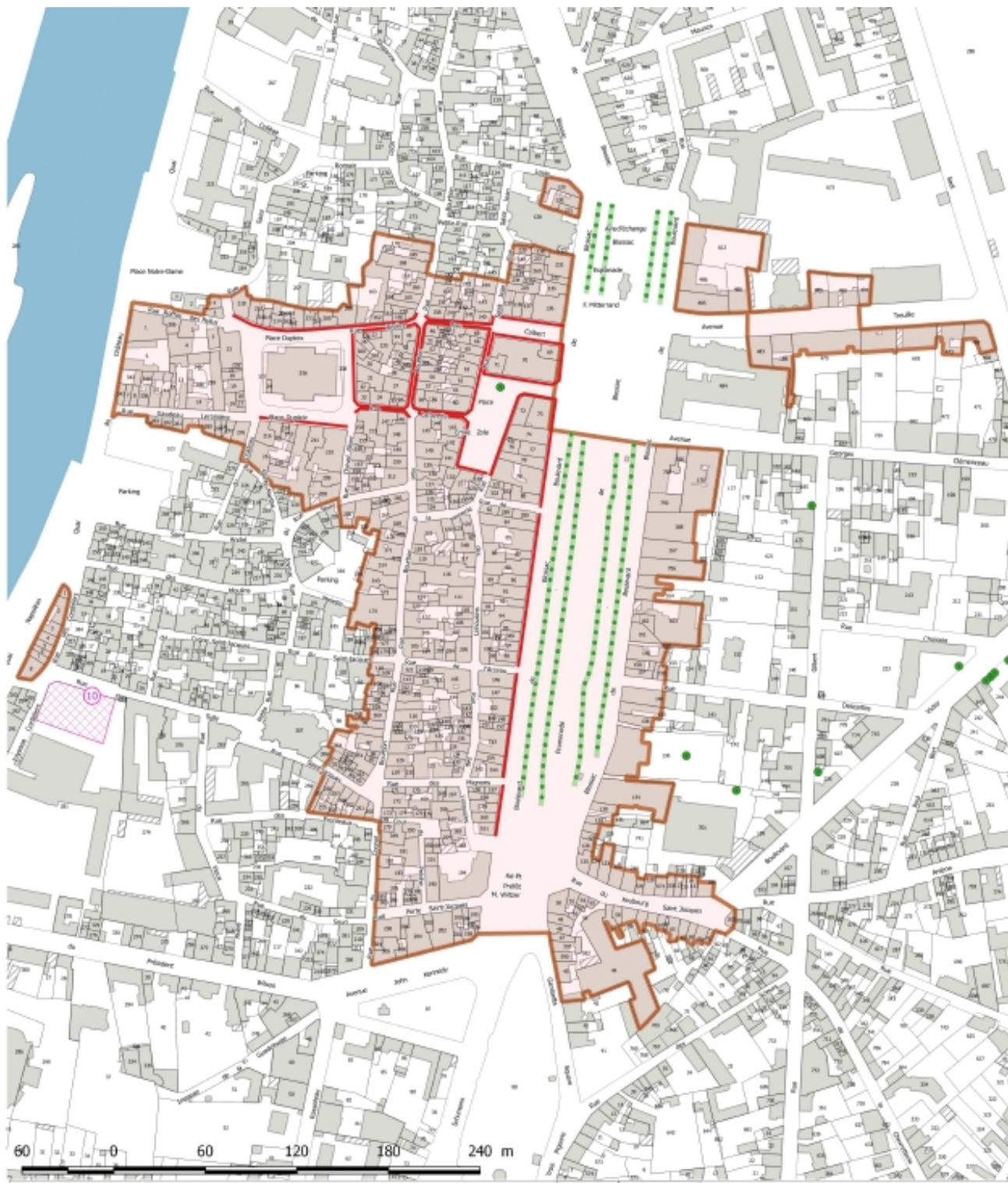


Armature commerciale du SCOT du Seuil du Poitou





Zones commerciales de
périphérie



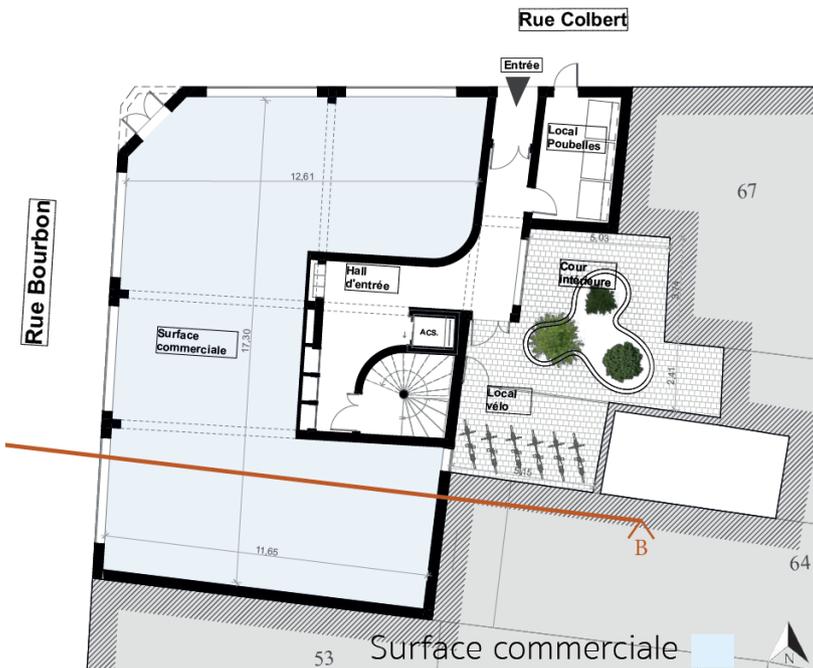
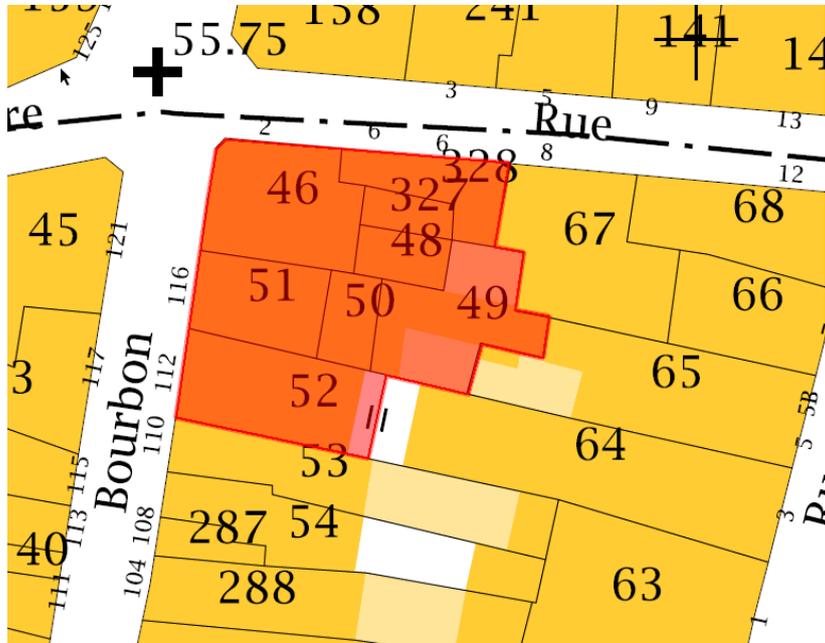
Périmètre de diversité commerciale de centre-ville et linéaire commerciale dans le PLU

Exemple de réalisation



- Aides de l'ANAH, du Département et de l'Agglomération
- Aides de la Ville (rdc façade + ravalement de façade)
Pour un total de 372 950€ soit 53 %

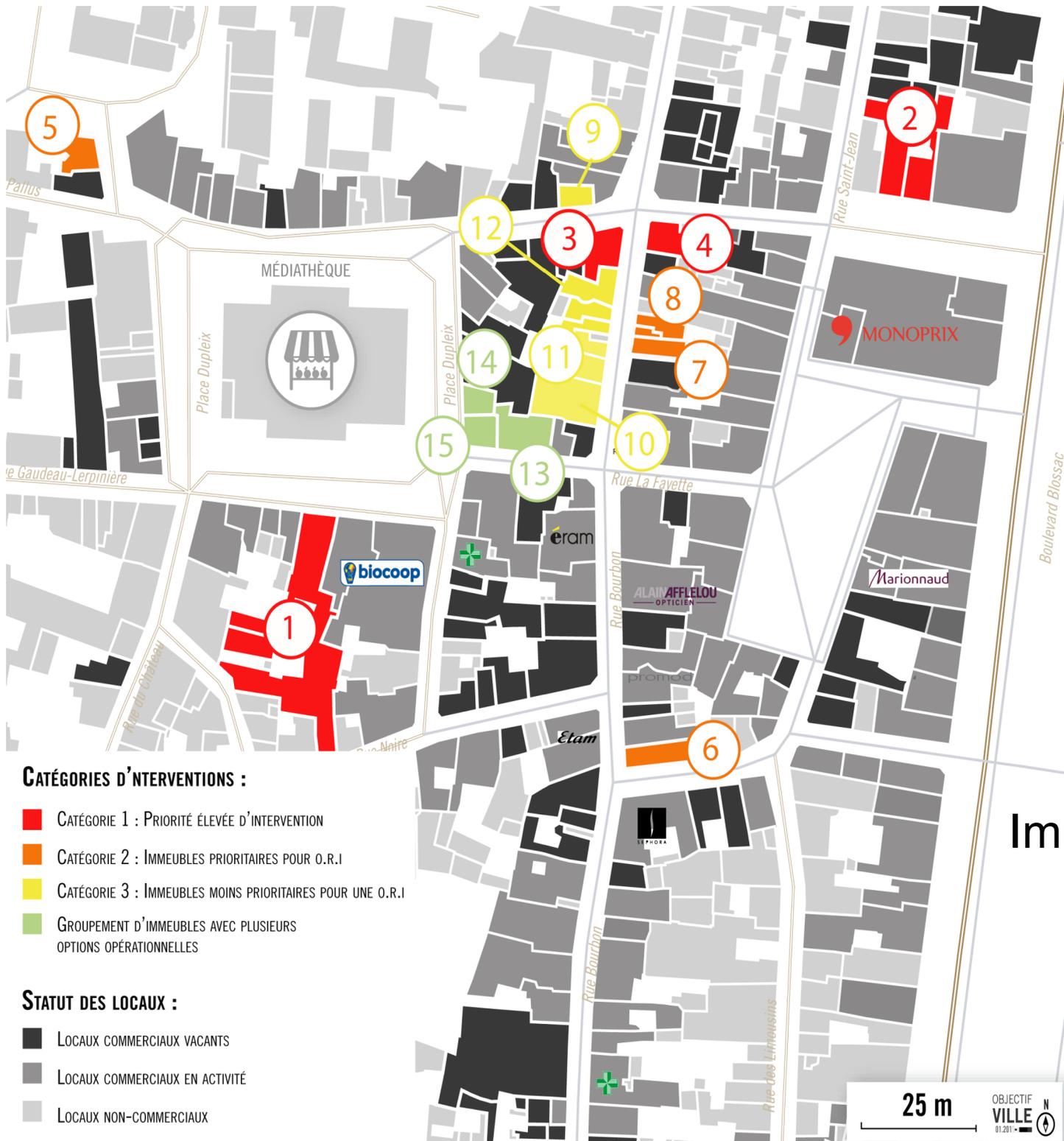
Projet en cours : îlot Z



L'emprise proposée est composée de 8 parcelles d'une consistance totale de 860m² au sol et élevées à R+2+combles. Ces 8 parcelles sont réparties entre 3 propriétaires différents et plusieurs statuts de propriétés coexistent :

- 4 parcelles sont en pleine propriété (CV46, 49, 52, 328)
- 4 parcelles sont en copropriété (CV51-51 d'une part et CV327-48)

Immobilier Atlantic Aménagement a lancé une consultation d'architectes cet été et Catherine Millet a été retenue le 10 septembre 2020



CATÉGORIES D'INTERVENTIONS :

- CATÉGORIE 1 : PRIORITÉ ÉLEVÉE D'INTERVENTION
- CATÉGORIE 2 : IMMEUBLES PRIORITAIRES POUR O.R.I
- CATÉGORIE 3 : IMMEUBLES MOINS PRIORITAIRES POUR UNE O.R.I
- GROUPEMENT D'IMMEUBLES AVEC PLUSIEURS OPTIONS OPÉRATIONNELLES

STATUT DES LOCAUX :

- LOCAUX COMMERCIAUX VACANTS
- LOCAUX COMMERCIAUX EN ACTIVITÉ
- LOCAUX NON-COMMERCIAUX

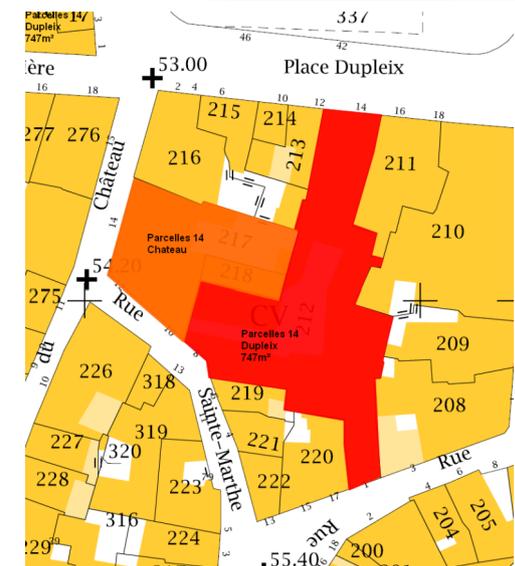
Immeubles stratégiques



25 m

OBJECTIF VILLE 01.2011

N



Cette nouvelle procédure d'Opération de Restauration Immobilière (ORI) est un **levier coercitif** pour faire réaliser par les propriétaires des travaux complets de rénovation des logements. **La DUP sera définitivement prise par arrêté préfectoral après enquête publique prévue en janvier.** D'une durée de 5 ans, elle s'articule avec les aides incitatives de l'OPAH RU et vise une réhabilitation ambitieuse.

